

Concevoir et animer des ateliers de stimulations cognitives auprès de personnes âgées

RS6581 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	330
Formacode(s)	44089
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	26/04/2024
Date d'échéance	26/04/2029

Certificateur(s)

ASS NAL FORMATION GERONTOLOGIE (ANGF) · SIRET : 48212210800046

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Les personnes âgées sont confrontées à des difficultés cognitives liées à l'âge, telles que la perte de mémoire, les troubles de l'attention, la difficulté à se concentrer ou la confusion. Aussi, le rôle de l'animateur en EHPAD, ou à domicile, et des professionnels de soin (aide-soignant, auxiliaire de vie, accompagnant éducatif) n'est pas seulement de favoriser le bien-être et le lien social des résidents. Il est également de veiller à maintenir leurs capacités cognitives, voire à les développer autant que possible, par des activités de stimulations cognitives. Ces activités ont le double intérêt de préserver et développer les facultés cognitives, mais aussi de favoriser la socialisation et l'interaction, qui peuvent aider à prévenir l'isolement social et à maintenir le bien-être psychologique.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Définir les objectifs précis d'un atelier de stimulations cognitives destiné à des personnes âgées dans le cadre des animations en établissement ou service gérontologique ou à domicile, afin de maintenir ou renforcer leurs capacités préservées, ralentir leur déclin cognitif, renforcer leur estime de soi et maintenir leur autonomie, en analysant leurs besoins par le biais du bilan d'entrée et/ou de la synthèse de leur projet personnalisé.
2. Sélectionner le type d'activités à proposer aux usagers lors d'un atelier de stimulation cognitive en s'appuyant sur l'analyse des bilans d'entrée des participants, afin de s'assurer de l'adaptation des activités aux capacités devant être stimulées, en s'appuyant sur les études et recherches actuelles concernant le fonctionnement cognitif et les pathologies démentielles et en utilisant une grille de concordance entre objectifs et activités.
3. Construire le déroulé d'un atelier de stimulations cognitives destiné aux personnes âgées en vérifiant la bonne cohérence des contenus et modalités pratiques avec les objectifs cognitifs afin d'organiser et structurer l'animation de l'atelier, qui tiendra compte des profils des participants et des contraintes de la structure (thème de l'animation, profils des participants, ...).
4. Inciter les usagers à s'inscrire à un atelier de stimulation cognitive dans l'établissement ou le service gérontologique, afin de leur permettre de maintenir ou renforcer leurs capacités cognitives (ex : mémoire, langage, raisonnement,...), leurs liens sociaux et leur estime de soi, en utilisant une communication verbale (reformulation, incitation), non verbale (sourire, attention...) et visuelle attractive (affichettes, flyers,...), ciblée en fonction des profils des usagers et dans un délai suffisant pour positionner cet atelier de manière adaptée dans l'organisation quotidienne (en Ehpad ou à domicile).
5. Animer un atelier de stimulations cognitives dans le cadre d'un établissement ou d'un service gérontologique ou à domicile, afin de permettre à chaque usager de bénéficier d'une prise en charge personnalisée dans le respect de ses attentes, de ses intérêts et de ses choix, en utilisant un processus de communication interpersonnelle prenant en compte la communication verbale et non verbale (consignes claires, observation et prise en compte des réactions,

présentation par l'exemple, valorisation de chaque usager).

6. Adapter son comportement et sa communication en situation d'animation en prenant en compte les réactions de chacun d'entre eux et les difficultés éventuelles (ex : mauvaise réponse, non-réponse, troubles du comportement,...) afin d'éviter toute gêne, sur-stimulation ou sentiment de mise en échec de la part des participants et les inciter à participer aux ateliers suivants, et ce en utilisant des techniques pédagogiques bienveillantes adaptées aux capacités cognitives de chacun (par des reformulations, indices, propositions de réponses...).

7. Evaluer l'impact de l'atelier de stimulations cognitives destiné aux personnes âgées en utilisant des grilles d'évaluation critériées (participation active/passive, comportement social, empan mnésique...) et des indicateurs de satisfaction de l'utilisateur afin de mettre en place une démarche d'amélioration continue au sein du service et rendre compte de la progression des usagers auprès de la direction de l'établissement ou auprès des familles.

Secteur d'activité et type d'emploi

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'activité professionnelle visée par la certification n'est pas réglementée.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

La certification est destinée aux animateurs et aux professionnels du soin et de l'accompagnement en secteur gériatrique en charge de l'accompagnement des personnes âgées exerçant en EHPAD, en EHPA, en résidences autonomie, en accueil de jour, en USLD, en maison d'accueil spécialisée, en foyer d'accueil médicalisé, pour des services d'aide à domicile, etc.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Avoir suivi la formation "Concevoir et animer des ateliers de stimulations cognitives auprès de personnes âgées".

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Chaque jury est composé de 2 personnes (100% externe) :

- 1 directeur ou directeur-adjoint d'établissement gériatrique ayant plus de trois années d'expérience professionnelle dans cette fonction.
- 1 animateur expérimenté ou animateur-coordonateur d'animation en établissement gériatrique ayant plus de trois années d'expérience professionnelle dans cette fonction.

Base légale

Date de décision	26/04/2024
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	26/04/2029
Date de dernière délivrance possible	26/10/2029

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.anfg.fr/ateliers-stimulations-cognitives>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6581/>

Où se former

Formations référencées	3
Organismes	1
Régions couvertes	2
Prix indicatif	1 230 € – 1 595 €

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	40
Parcours menés à terme	37
Taux d'achèvement	93 %
Période	06/2024 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	55
Montant total engagé	76 410 €
Coût moyen par dossier	1 389 €
Durée moyenne	24 h
Période	05/2024 – 09/2026
France compétences	95 %
Reste à charge titulaire	5 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.